



CC Grand Cognac (Siren : 241600345)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Cognac
Arrondissement	Cognac
Département	Charente
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	14/12/1993
Date d'effet	14/12/1993

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Robert RICHARD

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	50, avenue Paul Firino Martell BP 216
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	16111 COGNAC CEDEX 11
Téléphone	05 45 36 64 30
Fax	05 45 32 15 82
Courriel	contact@cc-cognac.fr
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	35 621
-----------------------------	--------

Densité moyenne 195,85

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
16	Ars (211600184)	737
16	Boutiers-Saint-Trojan (211600580)	1 437
16	Bréville (211600606)	531
16	Châteaubernard (211600895)	3 937
16	Cherves-Richemont (211600978)	2 473
16	Cognac (211601026)	19 335
16	Gimeux (211601521)	766
16	Javrezac (211601695)	650
16	Louzac-Saint-André (211601935)	1 069
16	Merpins (211602172)	1 032
16	Mesnac (211602180)	418
16	Saint-Brice (211603048)	1 060
16	Saint-Laurent-de-Cognac (211603303)	888
16	Saint-Sulpice-de-Cognac (211603550)	1 288

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>Soutien aux actions des associations de défense et/ou protection, de sensibilisation à l'environnement visant à protéger les habitats ou les espèces remarquables du territoire communautaire. Création d'une Maison de la Nature et de l'Environnement. Mise en valeur du fleuve et des berges de la Charente : réhabilitation des rives et aménagements connexes. Participation à la sauvegarde des Marais d'Ars, Merpins et Gimeux. Balisage et promotion de chemins de randonnées sur le territoire communautaire. Participation à la sauvegarde du patrimoine architectural appartenant au domaine public des communes membres : édifices culturels et bâtiments non culturels classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques. Participation à la restauration du petit patrimoine rural public ou privé des communes membres. Participation à la restauration du mobilier inscrit ou classé appartenant au domaine public des communes membres. Participation aux travaux d'aménagement d'espaces publics et de traverses de zones agglomérées des communes membres. Participation aux travaux d'enfouissement des réseaux sur le domaine public des communes membres.</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <p>- Action sociale</p> <p><i>Soutien à l'insertion professionnelle et sociale des publics en difficulté. Adhésion à la Mission Locale d'Insertion des Jeunes.</i></p>
<p>Développement et aménagement économique</p> <p>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique</p>

Création, aménagement, extension, entretien et gestion de toutes les zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ;

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Sont d'intérêt communautaire la réalisation, l'aménagement et la gestion d'ateliers relais à l'exception de ceux destinés à accueillir les métiers d'art ; la réalisation, l'aménagement et la gestion d'hôtel d'entreprises, de pépinières d'entreprises ; l'accueil, l'information et l'orientation des porteurs de projets en collaboration, avec les organismes compétents ; le soutien aux porteurs de projets économiques par l'appui au montage de dossier et la recherche de financement ; le soutien à la création et au maintien des commerces et des marchés ruraux ; la promotion du territoire et des produits du terroir au sein de manifestations rassemblant au moins : 20 exposants - 1 000 visiteurs.*

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Est d'intérêt communautaire le Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique.*

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*Sont d'intérêt communautaire les équipements sportifs suivants : Le complexe omnisport des Vauzelles ; Le centre équestre de Boussac ; Les locaux du CYRC ; La salle Jean Monnet ; Les gymnases Félix Gaillard et Claude Boucher ; Le stade d'athlétisme Félix Gaillard ; Le complexe tennistique de Saint Brice ; Les installations sportives du site de la Grave ; Le stand de tir du Dominant ; Les locaux du canoë kayak.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Réalisation ou soutien de manifestations culturelle. Sont d'intérêt communautaire les manifestations culturelles répondant aux critères suivants : réalisation sur le territoire de la Communauté ; notoriété ou fréquentation dépassant le territoire communautaire ; donnant lieu à de la médiation culturelle. Mise en réseau et coordination des bibliothèques et médiathèques du territoire communautaire.*

- Activités sportives

*Soutien des sportifs de haut niveau (niveau national minimum), licenciés dans un club du territoire communautaire et ayant déjà obtenu un podium dans leur discipline ; Soutien des manifestations d'envergure nationale ou internationale ; Soutien des manifestations fédérant plusieurs associations sportives situées sur plusieurs communes du territoire communautaire ; Organisation de cycles d'initiation des scolaires aux football, rugby, basket-ball et aviron ; Soutien financier aux actions mutualisées d'accompagnement technique et pédagogique auprès de plusieurs clubs du territoire communautaire ; Subventionnement des clubs sportifs hébergés exclusivement dans des équipements sportifs d'intérêt communautaire.*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Création de zones d'aménagement concerté nouvelles à vocation exclusivement économique (industrielle, artisanale, commerciale, tertiaire).*

- Organisation des transports urbains

*Gestion du réseau de transport urbain régulier et à la demande sur le secteur couvert par le périmètre de transport urbain.*

- Etudes et programmation

*Shéma global d'aménagement.*

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Sont d'intérêt communautaire : la création et la gestion d'aménagements cyclables situées à l'intérieur des parties agglomérées des communes membres ; le soutien à la création ou la restructuration de voies et points de croisements communaux et départementaux desservant des zones d'activités ou des équipements communautaires ; le soutien à la création de voies nouvelles communales desservant des hôpitaux ou des équipements communautaires ; le soutien aux travaux de restructuration du réseau d'eaux pluviales présentant des dysfonctionnements générés par des équipements communautaires.*

<b>Développement touristique</b>
- Tourisme <i>Création, aménagement et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les équipements suivants : le Camping de Cognac, le Moulin de Prézier, l'espace Découverte en pays du Cognac, la base de loisirs André Mermet, les aires de services pour camping-cars, la gabare « La Dame Jeanne ». Soutien à l'Office de Tourisme de Cognac. Soutien à l'amélioration et/ou la création de chambres d'hôtes, de gîtes, de meublés.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social <i>Sont d'intérêt communautaire : le Programme d'Intérêt Général et les Opérations pour l'Amélioration de l'Habitat ; le soutien à l'acquisition et la réhabilitation de bâtiments destinés à la création de logements locatifs sociaux ; le soutien à l'acquisition et à la viabilisation de terrains destinés à la création de logements locatifs sociaux neufs ; le soutien aux organismes intervenant dans le domaine du logement social ; l'habitat et l'accueil des gens du voyage, dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
<b>Autres</b>
- Autres <i>Participation au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Charente ; Participation au financement de l'aéroport de Cognac/ Châteaubernard et à la ligne low cost « Angoulême/Londres Stansted ».</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
16	SYND MIXTE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN CHARENTE (251601761)	SM ouvert	122 847
16	SYND MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DE LA CHARENTE (251600060)	SM ouvert	364 429
16	SYNDICAT MIXTE DES AEROPORTS DE CHARENTE (200006674)	SM ouvert	161 418
16	SYNDICAT MIXTE OUEST CHARENTE PAYS DU COGNAC (251602215)	SM fermé	1 564

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)